

IN HOC SIGNO VINCES

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	965	965		
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		965	965		
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence	143 400		143 400	143 400
		Autres participations				
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL		143 400		143 400	143 400	
Total de l'actif immobilisé			144 365	965	143 400	143 400
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	156		156	148
		Autres créances				
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		156		156	148	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	5 772		5 772	6 330	
	Disponibilités					
TOTAL		5 772		5 772	6 330	
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant			5 928		5 928	6 478
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			150 294	965	149 328	149 878
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

IN HOC SIGNO VINCES

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 500)	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	50	50
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	60 679	43 274
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	26 194	17 405
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	87 424	61 229
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		87 424	61 229
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 528	74 238
	Emprunts et dettes financières divers (3)	45	36
	Total	53 574	74 274
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 441	10 752
	Dettes fiscales et sociales	3 889	3 621
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		8 330	14 373
Total des dettes et des produits constatés d'avance		61 904	88 648
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		149 328	149 878
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	32 421	53 564
	à moins d'un an	29 483	35 083
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES

DU 17 Juillet 2023

L'an deux mille vingt trois, le dix sept juillet, A neuf heures trente,

Monsieur Camille VINCENT, demurant 161 rue Casimir Périer 95870 Bezons, Associé unique de la société **IN HOC SIGNO VINCES**,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Camille VINCENT, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- Affectation du résultat de l'exercice.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 26.194 euros de la manière suivante :

la somme de 26.194 €, affecté au compte Autres Réserves qui est ainsi porté à la somme de 86.873 €.

*

*

*

Camille VINCENT

Président – Associé unique

